

Le Rappel Républicain

DE LYON

Lundi 30 Mai 1904

Deuxième Année. — N° 151

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 10 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL REPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et département limitrophes...
Autres départements...
Etranger (Union Postale)...

Prochainement, le Rappel Républicain commencera la publication de
MARIAGE SECRET
grand roman de Paul BERTNAY

FAITS DU JOUR

Le Marche de l'Armée a eu lieu à Paris. Deux mille concurrents ont pris part aux épreuves. Le succès a été très vif.

M. Henry Maret vient de quitter le « Radical » pour incompatibilité de vues politiques avec le directeur de ce journal.

M. Trouillot a inauguré l'hôtel des Postes de La Rochelle.

Des mesures sérieuses ont été prises à Brest pour que les désordres ne se renouvellent pas.

Hier a été couru le prix du Jockey-Club à Chantilly. Le vainqueur est Ajax, appartenant à M. Edmond Blanc.

De nombreux combats sont livrés quotidiennement dans la presqu'île de Liao Tsung.

Les élections municipales de Florensac ont donné lieu à de nouveaux désordres. Les listes d'émargement ont été déchirées.

OPINIONS

La Maçonnerie et l'Empire

Que la Maçonnerie ait trahi la République de 1848, il ne peut y avoir aucun doute là-dessus. Elle a fait le second Empire, parce qu'elle espérait régner par lui. Et, de fait, elle a régné, sinon à l'intérieur, tout au moins dans notre politique extérieure. Elle voulait l'unité de l'Italie contre la Papauté et l'unité de l'Allemagne contre la France ; elle les a eues.

Tout ce qui peut jeter un peu plus de lumière sur ce point d'histoire est bon, est excellent à rappeler, surtout par le temps qui court.

Un orateur qualifié, le F. Redarès, qui fut membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, auteur d'ouvrages maçonniques jouissant d'une grande autorité près des Frères-Trois-Points, publia, en 1848, un livre ayant pour titre : *Études historiques et philosophiques sur les trois grades symboliques*.

Ce livre, dit Deschamps dans son ouvrage : *Les Sociétés secrètes et la Société*, fut recommandé à tous les frères et amis et par les anciens collègues de l'auteur au Grand-Orient, par les présidents d'ateliers, par les membres du Conseil du Grand-Maître, comme le plus large et le plus lumineux des rituels, et renfermant, sous la théorie des symboles maçonniques, les doctrines et les principes qui ont servi d'éléments pour former le noyau social de tous les peuples de la terre.

Or, dans ce livre, le F. Redarès racontait un songe symbolique qu'il avait eu, et dans lequel, ainsi qu'on va le voir, l'allusion à la candidature du prince Louis-Napoléon, à la présidence et au soutien que cette candidature devait trouver parmi les frères, était assez transparente. Et c'est sans doute pour cela que le livre du F. Redarès était

si chaudement recommandé à tous les francs-maçons, soi-disant républicains d'alors.

Voici ce songe :
Maîtres et Compagnons, nous étions réunis sous une voûte symbolique. Lorsqu'apparut le Grand Napoléon. Après nous avoir fait le signe de maçon il nous a dit : Enfants de la lumière, Le ciel à vos vœux a souri ; Un des miens est parti de la terre étrangère ; Son courage n'a point failli ; Il vient, guidé par mon génie, Poursuivre mes nobles travaux, Et sauver la mère-patrie Des intriguants, des fourbes et des sots. Du joug d'un pouvoir tyrannique Il brisera l'autorité ; Il sait que de la liberté La France est la terre classique. Vous le verrez dans sa bouillante ardeur Défendre la sainte querelle. Et son bras ainsi que son cœur A tout jamais seront pour elle. Et ce mot, le maître s'est tu. Son aigle l'a porté sur ses brillantes ailes Vers les demeures immortelles. Et le grand homme est disparu.

Ce songe fut adressé, avec le signe maçonnique, au futur étranger de la République, le prince Louis-Napoléon, candidat à la Présidence. Le F. Redarès reçut cette réponse, qui fut imprimée à la suite dans l'ouvrage si chaudement recommandé aux francs-maçons français par tout le dessus du panier des autorités maçonniques :

« Monsieur, Louis-Napoléon Bonaparte vous remercie par mon organe des nobles sentiments que vous lui exprimez dans la pièce de vers que vous avez bien voulu composer pour lui ; il y a reconnu le dévouement inaltérable d'un vieux brave de l'empire, plein du souvenir de cette grande époque. Le neveu de l'empereur consacra tous ses efforts à répondre aux vœux de tous les citoyens qui, comme vous, prennent une part si active à sa candidature ».

« Signé : MOCQUARD. »

Nous ne saurions assez le répéter, le livre où se trouvaient imprimés le songe et la réponse qu'on vient de lire furent recommandés à tous les francs-maçons par les autorités maçonniques. C'était donc bien la recommandation de la candidature de Louis-Napoléon.

Dans quelle pure et transparente limpidité apparait après cela l'hypocrisie maçonnique du F. Desmons, ayant le cynisme de prononcer au Convent de 1900 les paroles suivantes :

« De 1848 à 1851, les loges eurent à subir une certaine éclipse. L'esprit clérical l'emporta sur l'esprit maçonnique. Le clergé sut capter la confiance du peuple. On le vit par une condescendance hypocrite aller bénir les arbres de la liberté... Ils en moururent !... »

N'est-ce pas sublime de tartuferie ! Au fond, c'est là la grande marque : la tartuferie, le mensonge, la trahison d'autant plus vile qu'elle est plus déguisée sous les apparences de l'idéalisme et du pur dévouement aux principes.

La Maçonnerie a donc bel et bien servi de complice au prince Louis-Napoléon lorsqu'il étrangla la République. Et plus tard, après que l'Empereur, malgré les avertissements prophétiques de Thiers, eût donné à la Maçonnerie juivo l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne, cette Franc-Maçonnerie juivo le remercia en détruisant l'Empire.

Or, de telles leçons ne suffisent pas, paraît-il, puisqu'on peut suivre maintenant tout un travail absolument semblable à celui qui s'est effectué de 1848 à 1852.

La Maçonnerie sent son pouvoir ébranlé sous sa forme anarchique actuelle. Elle prépare un pouvoir dictato-

rial ou impérial et c'est toujours du côté des Napoléon qu'elle se tourne.

Et nous verrons des conservateurs, des impérialistes, des catholiques même, se prêter à ces manœuvres... Que dis-je ? Nous en voyons déjà. Oh ! ce n'est pas qu'ils soient des traîtres à la cause de la France. C'est tout simplement qu'ils s'imaginent qu'ils retourneront la Maçonnerie. Pauvres enfants ! Maintenez, voulez-vous savoir le nom de ceux-là ?

Eh bien ! regardez quels sont, parmi les comités récemment fondés, ceux qui, tout en se disant conservateurs, plébiscitaires, catholiques, tout ce que vous voudrez, refusent en même temps de se dire anti-francs-maçons. C'est là le grand signe, celui qui ne peut pas tromper ; car pour un Français, n'être pas anti-maçon à l'heure où nous sommes, c'est à peu près comme pour un Russe, n'être pas anti-japonais.

P. COPIN-ALBANCELLI.

Notes Politiques

PARADOXES

Je ne sais pas si vous comprenez, mais moi je ne comprends pas. En somme, voici comment les choses se présentent :

- 1° Les révolutionnaires sont pour le maintien du Concordat ;
- 2° Les catholiques demandent la séparation des Églises et de l'État ;
- 3° Les libéraux marchent avec le gouvernement ; l'État, c'est eux ;
- 4° Les réactionnaires réclament un chambardement général ;
- 5° Les antimilitaristes font « marcher » l'armée et léchent le sabre ;
- 6° Les pacifistes sont avec le Japon, c'est-à-dire avec le peuple le plus belliqueux du monde ;
- 7° Les capitalistes comme Jaures et Berteaux sont socialistes collectivistes ;
- 8° Les pauvres diables, comme vous et moi qui n'avons pas le sou, sont de « sales » bourgeois ;
- 9° Les cléricaux sont des citoyens comme Rochefort, qui ne mettent jamais les pieds dans une église ;
- 10° Les anticléricaux, au contraire, sont des citoyens comme M. Loubet, qui fait renouveler pieusement sa première communion à son fils, et comme Jaures, qui hâpise sa progéniture avec l'eau du Jourdain ;

La série continue indéfiniment... La politique actuelle est le triomphe du paradoxe, l'épanouissement de l'imbécillité. C'est le règne du Muñe, comme disait Gyp. — Camille DROUD.

INFORMATIONS

Paris, 29 mai.

M. TROUILLOT À LA ROCHELLE. — M. Trouillot, accompagné de son chef de cabinet est arrivé ce matin à 6 heures 30, venant de Paris pour présider l'inauguration de l'hôtel des postes ; à l'arrivée du train, le wagon du ministre a été garé pour permettre à M. Trouillot et à sa suite de se reposer. Les réceptions officielles ont eu lieu à 9 heures 30, ensuite inauguration de l'hôtel des postes, et puis banquet.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE PARIS. — Le conseil de préfecture commencera vendredi prochain, 3 juin, l'examen des protestations formulées contre les dernières élections municipales.

Ce jour-là seront examinées les élections de MM. Lampe, Grébaud, Jolibot, Opportun, Rébellard et Ménard.

LA SOUSCRIPTION FORCÉE. — Lors du décès de M. Dubois, député du quatorzième arrondissement de Paris, on fit circuler une liste de souscription à l'école professionnelle de la rue Tombe-Issoire, afin d'offrir une couronne mortuaire à l'élu décédé.

On fait circuler d'autres maintenant et on invite les fonctionnaires à souscrire pour honorer la mémoire du défunt, avec fixation de la cotisation à trois francs minimum.

Cet impôt forcé prélevé sur les maigres traitements est d'autant plus inique que les personnes conviées à verser leur argent seraient exposées aux tracasseries de leurs supérieurs hiérarchiques si elles voulaient soustraire à la publication qu'on impose à leur bourse. Il n'y a que le bloc pour trouver de tels procédés d'intimidation combinés avec une soustraction.

Maret quitte le « Radical »

Paris, 29 mai.

M. Henry Maret vient d'informer M. Victor Simond, administrateur-directeur du *Radical*, qu'il se trouvait dans la nécessité de se séparer de ce journal. Nous sommes allés lui demander les motifs de cette détermination :

Je quitte le *Radical* que j'ai fondé il y a quelques 25 ans, nous a-t-il répondu, à cause des divergences de vues existant entre la direction et moi sur la politique actuelle. Ces divergences ne datent pas d'aujourd'hui et le public ne les ignorait pas. La situation était devenue de plus en plus difficile, une rupture était inévitable et s'est produite hier, l'article que j'avais écrit sur la séance législative de vendredi matin ayant été retourné.

Et M. Maret nous met sous les yeux cet article où, sous ce titre : « Le nouvel opportunisme », il critique l'ajournement de la séparation des Églises et de l'État.

La vérité, écrit-il en matière de conclusion, c'est qu'embêter les capucins suffit largement à notre politique anticléricale ; ceux qui ont cru naïvement qu'on dirait par un miracle les principes ne sont que des fous. Mais malheureux ! si par hasard on arrivait à la séparation, il n'y aurait plus à s'occuper des cures, et vous ne pourriez plus les embêter ! Alors qu'est-ce qui nous raterait à faire, je vous le demande ? et comment passeriez-vous vos journées ? Il y a des pays dans le monde où ces questions cléricales ne se posent jamais, ce sont les pays où les Églises sont séparées de l'État et de choses étranges, je vous le demande tout de même. Qu'est-ce que vous voulez ! il est terrible ne savoir qu'un jeu. Nous autres, nous ne pouvons jouer qu'à celui-là.

Mais si le vote de vendredi a fourni à M. Henri Maret l'occasion de se séparer du *Radical*, les questions politiques qui le divisaient sont d'ordre plus général.

Vers 1880, quand j'ai fondé le *Radical*, nous dit le député du Cher, nous étions quelques uns, de dévoués à la République, à la guerre, Yves Guyot, d'autres encore, qui parlions en guerre au nom du radicalisme irréductible contre l'opportunisme constitutionnel. L'opportunisme, en ce temps-là, consistait principalement en ceci : que lorsqu'une réforme quelconque était proposée, il fallait renvoyer cela au budget. En revanche, dès qu'un orateur voulait la reprendre pendant la discussion du budget, il lui était immédiatement répondu qu'il pouvait pas faire la réforme budgétaire, en sorte qu'on ne faisait rien du tout et que nous étions là de voir supprimer toutes les libertés et ajourner toutes les réformes.

Or, que voyez-vous aujourd'hui ? Un nouvel opportunisme émanant des socialistes, il est vrai, mais qui revient au même. On supprime des libertés et l'on ajoute des réformes, comme la séparation des Églises et de l'État. Comme je n'ai plus rien à dire sur ce point, j'ai fait opposition à la même politique ; et dans cette politique ce n'est pas encore le fond qui est le plus désagréable, c'est la forme. On en est arrivé à vouloir séparer les gens comme de petits enfants. En bien, cette domestication ne me va pas, et je sais qu'elle commence à déplaire à bien d'autres.

On lui a, à l'heure actuelle, un certain nombre d'hommes, et notamment des parlementaires qui s'insurgent, qui se révoltent contre cette sujétion ! Il ne serait peut-être pas très facile de les agglomérer en un parti d'opposition républicaine, parce qu'ils ne sont pas mécontents pour les mêmes raisons ; certains ont des motifs pour des raisons tout autrement opposées, les uns trouvant que le ministère ne va pas assez loin, d'autres trouvant qu'il va trop loin. Mais que voulez-vous ? Chacun reste fidèle à son passé.

Le que le gouvernement appelle marche en avant, moi je l'appelle recul, dans ces conditions, comment pourrions-nous nous entendre ? Moi, je trouve mauvais tout ce qui, à mon point de vue, restreint la liberté. Les ministères ne trouvent bon. Voilà tout le secret de nos divergences de vue avec la direction du *Radical*. Et, pour en revenir à ce journal, je puis vous dire que j'ai longtemps patienté avant de m'en séparer. Tout le monde reconnaît que ce *modus vivendi* ne pouvait pas se prolonger.

— Et quels sont vos projets d'avenir ? — Ils sont encore imprécis, je n'ai rien arrêté ; on m'a fait des propositions, je n'ai pas donné de réponse ; je compte aller faire prochainement un voyage en Suisse ; après, je verrai si je dois collaborer aux feuilles qui m'offrent l'hospitalité ou en fonder une autre. Mais, ce qui est certain, c'est que je ne déposerai pas ma plume.

UNE CAUSE CÉLÈBRE

Le double Assassinat d'Aix-les-Bains

Les coupables devant la Cour d'assises de Chambéry. Un monde interlope. — Girit-la-Nubiennne. — Henry Bassot. — Le suicide de « Costaud ». — Débats sensationnels. — Mystères non éclaircis.

C'est bien en effet une cause célèbre, qui va se dérouler durant quatre ou cinq jours, dans la petite salle des assises de Chambéry.

Le mystère qui, au début, entourait la tragédie sanglante de la villa Solms, augmentant l'horreur de cette fin brutale de deux vies, impressionna violemment les foules, les étreignant jusqu'à l'angoisse et fit naître chez elles, en faveur des victimes — deux femmes — cette sorte de pitié attendrie et douloureuse qui enveloppa les restes profanes de l'épave. L'ouïre comme d'un voile rédempteur...

allait, de ci de là, sans un sou, lui le voleur de 150.000 francs, puis, anéanti, incapable de lutter plus longtemps, terrassé par la misère, l'inquiétude de tous les instants, et le remords peut-être, qui sailla la mort lui parut douce.

Ceux qui virent dans cette pauvre chambre de la rue du Vieil-Remversé — taudis nu et puant — étendu sur un grabat rougi, garderont longtemps le souvenir de ce visage déraciné par la balle, exprimant dans les dernières convulsions de la vie, toutes les souffrances atroces des derniers jours.

Les joues creuses, non rasées, les yeux mi-clos, voilés déjà par la mort, la mouche, leur conquérante, mouillée de sang, César Ladermann, agité par d'affreux soubresauts, les poings crispés, voulait parler encore et de ses lèvres teintes d'une mouche rougeâtre, sortaient des gémissements inhumains ; dernière confession ou accusation peut-être...

La nuit même, il mourut. Le lendemain matin, une jeune femme, accompagnée d'une de ses amies, venait me trouver au *fénelon*. C'était l'amie du Costaud, Olympe Duclot, avec laquelle les nécessités du reportage, au cours de cette passionnante affaire, nous avaient mis, des confères et moi, en relations durant quelques jours. Elle avait appris par les journaux le suicide de son ami et, en compagnie fidèle et aimante quand même, elle me pria de la conduire près de lui, à l'hôpital.

En sanglotant, elle voulut savoir de moi si César était mort. Elle l'aimait malgré tout ; c'était le père de sa fille, Doucette, je lui dis la vérité. Ses sanglots redoublèrent et vainement j'essayai d'apaiser cette douleur sincère. Je lui dis même qu'elle avait tort de tant se charger pour un être qui, s'il l'avait vraiment aimée, ne se fut pas conduit ainsi.



Eugénie Fougère

Le même sentiment de commisération populaire s'étendit, tout d'abord, jusqu'à la Girit, prétendue victime, échappée par miracle aux égorgeurs, qui, sur médiane admirablement atroce, crispée dans la douleur ses membres meurtris et mêlant ses larmes au sang tiède encore de son amie d'hier, sa victime aujourd'hui.

Elle lorsqu'on apprit son arrestation, il y eut dans le public, comme un frisson de stupeur indignée, l'appréhension de l'erreur fatale, la crainte de l'irréparable injustice.

Les aveux cyniques de la Nubiennne dispersèrent les doutes et l'âme humaine, alors se déchâna contre cette femme, doublement souillée de sang. Bienôt on apprenait qu'elle pouvait être le principal assassin — le seul peut-être — du chalet d'Aix-les-Bains.

La curiosité, l'émotion du public furent intenses et les péripéties multiples de la recherche des complices ; les coups de théâtre successifs ; l'arrestation de Bassot — un Lyonnais — instigateur du crime ; la poursuite du « Costaud » dénoncé par la Nubiennne ; la cachette introuvable des bijoux — 150.000 francs ! — l'apparition de Pierrette Renaud, « Demi-Siphon », gosseline de 20 ans — source canaille de ces scènes de drame — retinrent, exaspèrent l'attention et firent du crime d'Aix-les-Bains, le feuilleton quotidien. In de tous, attachant par la variété des scènes et extraordinairement captivant parce que vécu.

Puis ce fut le suicide à Lyon du « Costaud », César Ladermann, éclatant brusquement alors que la police était sur sa piste, et cet aveu suprême mit le comble à l'émotion.

Le Costaud ! Ce nom était alors dans toutes les bouches. On le savait à Lyon et la chasse à l'homme était terrible, mais toujours il restait insaisissable. Il devenait un être étrange, redoutable et mystérieux.

Se sentant traqué de toutes parts, il de la forêt de Marchenoir, envoyé en reconnaissance avec une trentaine de cavaliers commandés par un lieutenant. Un paysan accourut l'avertir qu'une grand-garde d'infanterie prussienne, composée d'une vingtaine d'hommes, venait de s'installer à deux kilomètres de là, à la ferme des Muzures.

Le lieutenant fit un signe à Roger qui se rangea auprès de l'homme et, lui montrant son revolver tout armé. — Si tu nous trompes, je te brûle la cervelle !

Le paysan — un garçon de haute stature, très brun, — ne répondit pas, mais le regarda avec une insistance particulière, comme s'il l'avait déjà vu.

Ils s'approchèrent du poste et l'entourèrent. Après avoir fait mine de résister, les Prussiens mirent bas les armes et les Français étaient sans défiance, quand, des caïeux, des greniers, des granges, des écuries, des remises, sortirent deux cents fusils à aiguille et deux cents casques de cuir. Ils étaient tombés dans un piège. Roger, furieux, chercha partout le paysan. Il avait disparu.

Heureusement, il s'évadait le soir même en traversant Marchenoir. Trois jours après que l'armée allemande, battue, eût abandonné Orléans, Roger vit passer sur la place du Martrou un paysan qu'il crut reconnaître pour celui-là même qui les avait trahis. Il le suivit.

C'était bien lui en effet, Roger l'arrêta, aidé par des camarades. Deux heures après, l'homme était jugé



César Ladermann — Il n'en vaut pas la peine, ajouta-t-il. Il y a trois mois, le hasard me fit rencontrer Olympe Duclot dans une ville voisine de Lyon, où elle s'est établie avec sa fille et où elle vit de son métier de courtisane.

Elle me fit de sévères reproches. L'amie de César Ladermann ne m'avait point pardonné cette phrase malheureuse. Aversion ou puissance de l'amour ?

Ladermann était très connu à Lyon, dans ce monde interlope qui fréquente les établissements de nuit, les salles de jeux et aussi les champs de courses. Il n'est peut-être pas de brasserie du centre de la ville où il n'ait laissé d'écœurets souvenirs. Il en est de même d'Henri Bassot, beau garçon, de manières distinguées, toujours à la dernière mode, rasta-toujours audacieux et brillant, sachant tirer profit de l'admiration facile des demoiselles.

FEUILLETON DU « RAPPEL REPUBLICAIN » du 30 Mai 1904 — 27 —

ROGER-LA-HONTE

PAR Jules MARY

Il désigna silencieusement la chambre du mutilé, et après un moment :

— Par pitié, si ce n'est par amour pour moi, laissez-moi, murmura-t-il !

— Mais la jeune femme devenait folle, sa colère grandissait. — C'est fini entre nous, bien fini, à jamais.

Roger eut un geste égaré. Ses yeux étaient troubles. Il souffrait.

— Si je savais, dit-il, quelque moyen d'effacer, même au prix des plus cruels sacrifices, les mauvais souvenirs qu'existent entre nous, je l'emploierais à l'instant, sans hésiter, avec bonheur, aussé-je perdre ou la fortune ou la vie.

— Roger ! Roger !

Mais il continuait, encore plus bas, avec une tristesse profonde :

— Votre devoir est tout tracé, Julia ! L'ancien, mutilé, isolé, a besoin de tout votre dévouement. Ainsi, plus tard, votre faute vous semblera moins lourde. Pour moi, je ne sais pas comment j'effacerai la mienne. Et j'ai bien peur d'en porter le poids toute ma vie.

— Roger, ne partez pas ainsi sans un mot d'amour !

— Adieu, Julia.

— Roger ! Roger ! C'est indigne ! c'est odieux ! Ainsi, bien vrai ?

— Oui.

— Eh bien ! écoutez-moi, dit-elle d'une voix précipitée qui entrecoupait une onde de colère, écoutez-moi, Roger ! Moi je vous aime. Mais mon amour peut se changer en haine. Je suis d'une race qu'il faut craindre, extrême en tout. Je ne vous pardonnerai pas. Et si quelque jour il vous arrive malheur, souvenez-vous que, peut-être, je n'y serai pas étrangère !

Des mois s'écouleraient, sans apporter de changement dans cette situation.

Par la force même des choses et sans que Roger eût pu s'opposer à cette réaction, Julia et Mme Laroque se voyaient, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, sans grande sympathie, pourtant.

Julia eut donc l'occasion de revoir fréquemment Roger. Chaque fois, quand elle ne pouvait lui parler, ses vœux suppliaient.

Mais, Roger restait inflexible. L'ancien continuait de n'avoir point de soupçons.

Sa santé restait ébranlée, à la merci d'une indisposition, d'une imprudence, et Mme de Noirville, soit qu'elle voulait dissimuler, soit qu'elle voulait se faire remarquer et chercher l'oubli dans l'accomplissement de son devoir redoublait de soins envers lui.

Quelques spéculations heureuses à la Bourse dirigées par un certain Luv-

san, avait mis l'avocat momentanément à l'abri du besoin et lui permettaient de chercher des affaires.

M. de Ferrand s'accapait du reste de la licier d'embaras, et sa haute recommandation devait lui être très utile.

La guerre avait été fatale à la fortune de Roger.

La confiance avait disparu et malgré la reprise des affaires, qui suivit les désastres le coup qui avait atteint la maison Laroque était rude et il fallait toute l'intelligence, la prudence, l'énergie de Roger pour se maintenir à flot.

C'est ainsi que Roger faisant face avec peine à ses échéances, mais cependant ayant payé toujours, arriva à l'été 1872, pendant lequel débuta notre roman.

Les difficultés que traversait la fabrication de la rue Saint-Maur étaient connues à Paris.

On sentait qu'une fatalité, un hasard, moins que cela, un simple accident pouvait perdre cette vieille et honorable maison qui avait pourtant résisté à bien des tempêtes et qui était sortie victorieuse de bien des batailles.

Cet accident, ce fut la mort subite de Célestin Vaucheron, le mari facturier lyonnais, créancier de Roger.

Vaucheron n'eut pas le temps de faire un testament, et sa fortune revint purement et simplement, sans codicilles, ni charges, ni conditions d'aucune sorte, à son unique neveu Laroquette, lequel fut mis en possession immédiate de l'héritage.

Quand les affaires de cette succession furent réglées, un jour, dans l'après-

midi, un jeune homme de vingt-cinq ans environ, très brun, grand, large d'épaules, se présenta chez l'avocat et demanda à parler à Julia.

C'était le bourgeois auquel de Noirville avait eu affaire.

Julia le connaissait de vue.

Elle l'avait rencontré plusieurs fois dans le cabinet de son mari.

Et même un jour qu'il attendait, au salon, le dos tourné, que Noirville le reçut elle avait eu une surprise singulière. Elle l'avait pris pour Laroque et s'était avancé vers lui en disant :

— Roger, un mot.

Il s'était retourné et avait jeté un cri. C'était Luverson.

Même port de tête, même taille et même carrure, même barbe brune et broussailleuse.

Mais là se terminait la ressemblance. Les yeux étaient durs la cornée marquée de fibrilles rouges ; le front était plus bas, les sourcils plus touffus.

Qu'était-ce que cet homme ?

Avait-il débilité sans scrupules, il avait débilité communi employé dans des maisons de commerce. On l'avait vu à Louvre où il était resté un an. Pendant la guerre il avait disparu.

Il flotta d'une armée à l'autre, espionnant pour le compte des Français et des Allemands, ayant un but, qui était de s'enrichir, pour se lancer ensuite, la paix revenue.

Durant les jours qui précéderont la bataille de Coulmiers, Laroque — alors maréchal des logis — suivait une route

et condamné à passer par les armes. Il avait déclaré qu'il s'appelait Mathias Zuber, de nationalité luxembourgeoise ; il avait qu'il était venu au camp français pour espionner.

L'exécution fut remise au lendemain des laube.

Le matin, quand le peloton se présenta à la prison, on chercha vainement le condamné. Il avait décollé un barreau, s'était jeté dans la cour, avait étourdi dans sa chute le soldat de faction, égaré avant d'avoir pu pousser un cri, et sous le couvert de la capote de l'uniforme français, il avait pu s'évader.

On avait retrouvé deux lignes, gravées en grandes lettres dans le plâtre de la muraille de sa cellule :

« Au sous-officier de cavalerie qui m'a fait arrêter et qui a failli me faire exécuter... »

« A charge de revanche ! »

Mathias Zuber et Luverson étaient le même homme.

Mme de Noirville, prévenue par un valet de chambre, entra au salon où l'attendait l'aventurier :

— C'est à moi, monsieur, que vous voulez parler ?

— Oui, madame.

« Je vous écoute, dit-elle, un peu anxieuse, car cet homme l'effrayait vaguement, sans qu'elle put deviner pourquoi. Il se recueillit un instant. »

(A suivre.)

Beaucoup de nos compatriotes — et non des premiers venus — furent les témoins des opérations du directeur du Compagnon Financier de la rue Longue.

C'est la Nubienne, dont les admirateurs fidèles furent légion dans notre ville, était bien la femme rêvée par Bassot pour servir ses intérêts.

Dans un logement misérable, presque sans air et aux meubles rares, grouille une ribambelle de marmots, demi-nus, écriant la faim, pleurant de froid, tandis que là, à terre, sous un cerceau, une fontaine s'écoule, près d'un lit informe et gras en sa servante de couche à tous !

Il y aurait mieux à faire sur ces poignantes réalités, qu'un article banal et forcément bâffi. Il y aurait un livre entier à écrire, on pourrait se puiser d'utiles enseignements et on se rencontrerait à chaque page les sentiments les plus complexes de la nature humaine, qui s'entrechoquent ou se complètent dans une perpétuelle lutte.

LEON BORDE.

LES DÉBATS

Nous publions dans notre numéro de demain un historique complet du drame d'Aix-les-Bains.

D'autre part, notre collaborateur Léon Borden se rend à Chambéry, où il suivra les débats de cette passionnante affaire, qui s'ouvriront le premier juin.

Nos lecteurs trouveront donc dans le Rappel Républicain un compte-rendu très complet et très intéressant de cet étonnant procès.

LES TÉMOINS

Voici la liste des témoins qui ont été cités :

- Jean Pelletier, 42 ans, coiffeur, Louis Cochet, 30 ans, plombier ; Pierre Guglielminotti, 34 ans, garçon d'hôtel ; Claudius Cochet, 62 ans, mécanicien ; Jules Savary, 42 ans, régisseur ; Martin Millereu, 49 ans, domestique ; Marguerite Mecca, 33 ans, épicière ; Cezé, 58 ans, docteur en médecine ; René Gaston, 68 ans, docteur en médecine ; Clotilde Dunoyer, femme Vétard, 51 ans, tous habitants Aix-les-Bains.

La Marche de l'Armée

Un succès. — Deux mille concurrents. L'enthousiasme populaire. — Les vainqueurs.

Paris, 29 mai.

C'est aujourd'hui qu'a lieu « La Marche de l'Armée », organisée par le Matin et à laquelle prennent part plus de 2.000 soldats de toutes les armes.

Le rassemblement doit avoir lieu devant l'hôtel du Matin, boulevard Poissonnière. Les concurrents devront être en uniforme, en pantalon de treillis blanc, en veste ou tunique, le képi en tête, et les pieds chaussés des brodequins réglementaires.

Le parcours est d'environ 45 kilomètres. Il comporte comme itinéraire un premier trajet en ordre serré, du boulevard Poissonnière (hôtel du Matin) à la place de la Concorde, d'où sera donné le départ réel, suivi du parcours effectif suivant :

Champs-Élysées, place de l'Étoile avenue de la Grande Armée, porte Maillot, Neuilly, Puteaux, Nanterre, Châtou, Le Vésinet, Le Pecq, Saint-Germain, Port-Maillot, Roquencourt, Vauvresson, Garches, Saint-Cloud, Boulogne, les boulevards Mura, Suchet, Lannes, la place du Trocadéro, l'avenue et le pont d'Iéna, l'avenue de la Bourdonnais, celle de la Motte-Piquet, l'avenue de Suffren et la Galerie des Machines, où s'effectuera l'arrivée.

Autorisée par M. le général André, ministre de la guerre, la Marche de l'Armée a réuni les engagements de 230 corps de troupe, ils ont constitué des équipes de 40 hommes — formées de sous-officiers, caporaux et soldats — qui lutteront vaillamment pour faire triompher leur régi-

ment dans cet extraordinaire et véritable championnat des régiments de France.

AVANT LE DÉPART

Dès l'aube, les boulevards sont envahis par une affluente énorme de curieux voulant assister au départ de la Marche de l'Armée. Les agents et les gardes municipaux contiennent avec peine la foule sur les trottoirs. Le temps est magnifique. Vers six heures, les premiers concurrents arrivent boulevard Poissonnière. Les cafés, les fenêtres, les balcons sont noirs de monde. Presque tous les curieux portent de petits drapeaux offerts par le Matin.

De nombreux cris de : « Vive l'Armée ! Vive la République ! » sont poussés.

A 7 h. 40, tous les concurrents sont à leur poste. Les musiques du 46^e et du 89^e d'infanterie jouent la Marseillaise et la Marche de l'Armée. Des applaudissements et des acclamations frénétiques se font entendre.

LE DÉPART

A 7 h. 45, les concurrents se mettent en marche, musiques et clairons en tête, acclamés sur tout le parcours par une foule considérable. Arrivés place de la Concorde, les concurrents se rangent parallèlement aux guides des Tuileries. Vers six heures, les premiers concurrents arrivent boulevard Poissonnière. Les cafés, les fenêtres, les balcons sont noirs de monde. Presque tous les curieux portent de petits drapeaux offerts par le Matin.

Quatre marcheurs du 148^e de ligne et le cavalier de remonte Triaux prennent la tête. Le public forme la haie sur tout le parcours. A l'Étoile, Villard, Poisson et Baudin, du 146^e, sont en tête ; à Neuilly, Baudin gagne cinquante mètres ; à Nanterre, Pisco, du 23^e colonial, le rejoint, et, après une lutte très vive, le dépasse. Quant à Ruell, Pisco, à une cinquantaine de mètres d'avance.

Viennent ensemble : Barbier, 89^e ; Ceyssard, 45^e ; puis un groupe du 3^e colonial. Barbier, entouré de trois cyclistes de son régiment, dépasse Pisco et, encouragé par les sous-officiers de son régiment, commence la côte Saint-André à dix heures.

La foule est massée derrière la haie du 2^e cuirassiers. Le service d'ordre est dirigé par M. Pothier, chef de Seine et-Oise. Il comprend les gendarmes et la police locale ; les officiers à cheval, à bicyclette, parcourent l'itinéraire, faisant évacuer la voie. Les fenêtres sont pavoisées, les maisons en face de la gare sont ornées de drapeaux ; les automobiles apparaissent, puis des cyclistes Gérard, enfin les coureurs.

A Saint-Germain, 40 h. 09 : Premier 644 du 89^e de ligne, 2^e 424 du 60^e, 4^e 429 du 45^e, 4^e 404 du 148^e arrivent immédiatement. Au passage des zouaves des cris enthousiastes de : « Vivent les zouaves, hardi les zouaves ! » sont poussés.

Un signal cinq cas d'insolation ; jusque à Saint-Germain, aucun accident grave. Deux kilomètres avant Roquencourt, Barbier 644 du 89^e, donne subitement des signes de fatigue, la chaleur est accablante ; à 200 mètres avant Roquencourt, Barbier, avec un syncope, il reçoit des soins, il repart à une belle allure, puis, avant Vauvresson, a une seconde défaillance et tombe.

Marchand 442 du 89^e prend la tête à 11 h. 25 ; il traverse Vauvresson, Garches, Saint-Cloud à une allure de 4 kilomètres à l'heure acclamé par la foule. A l'entrée à Saint-Cloud, Warin 1090 du 148^e le rejoint, ils marchent assez longtemps côte à côte.

A Boulogne, à 11 h. 30, les chauffeurs et cyclistes entraînent les marcheurs à 4 kilomètres. La circulation est arrêtée depuis le pont de Saint-Cloud et sur l'avenue de la Reine les trottoirs sont noirs de monde. M. Lépine vient examiner les mesures d'ordre puis il repart.

Marchand, 642, du 89^e, arrive à 12 h. 34, suivi à 50 mètres par Girard, 1.090, du 148^e. Ensuite, en peloton, Amelin, 890, du 46^e, Bourcier, 622, du 87^e, Pelletier, 1.457, du 2^e colonial. Les premiers ont très chaud, mais l'allure très crâne. Ils sont très applaudis ; quelques syncope sans gravité sont signalés.

A LA GALERIE DES MACHINES

A la Galerie des Machines, les aménagements sont terminés à 11 heures. La foule est massée aux abords de l'école militaire et sur l'avenue Suffren, en face de l'entrée de la Galerie.

A 11 heures et demie, le général Marcot, directeur de l'école Saint-Cyr, président du jury, arrive et se place avec les officiers supérieurs qui assistent à l'intérieur du hall, à droite de l'entrée.

A midi, la foule est si considérable qu'on doit entourer de barrières de bois gardées par de l'infanterie et les cuirassiers de la légion de réserve. Dans la Galerie ont été installés avec les officiers organisateurs et la presse.

Le contrôle est transféré avenue Suffren ; le général Marcot s'y installe. L'automobile d'ambulance amène trois marcheurs légèrement blessés aux pieds ; on signale actuellement l'arrivée des premiers coureurs à peu de distance du but qui est la Galerie des Machines. Aucun accident sérieux.

L'ARRIVÉE

A 1 h. 40 on entend des acclamations à l'angle de l'avenue Suffren. Le 1^{er} arrive au pas accéléré et passe au contrôle à 1 h. 42. Il porte le n^o 1099, c'est le soldat Girard, du 148^e de ligne à Epinal ; à une minute d'intervalle arrivent les numéros 344, Conat, soldat de 2^e classe, 46^e d'infanterie à Pontaubert, puis 1850, Huchel, de la 22^e section. Ils sont tous trois en excellent état. Après examen des maçons ils se rendent au lavabo et de là au vestiaire pour changer de vêtements car ils sont trempés de sueur des pieds à la tête et couverts de poussière.

La foule salue chaque arrivée par de chaleureuses acclamations. Le challenge du Matin est gagné par le 46^e de ligne dont l'équipe s'est le mieux placée. A 3 h. 40 il y avait 1.430 marcheurs arrivés à la galerie des Machines.

rapprochées, et cette épreuve montre quelle est l'endurance de nos soldats. Beaucoup ne sont pas fatigués et dansent en se rendant au massage, presque tous chantent en arrivant.

Les arrivées se succèdent dans l'ordre suivant : 4^e le sergent Bouvagne, 622, du 87^e ; 5^e caporal Roques, 83, du 11^e d'infanterie ; 6^e caporal Palais, 703, du 90^e ; 7^e Van Ryssel, 468, du 67^e ; 8^e Dessouze, 346, du 46^e ; 9^e capot. Iluc, 1.333, du 27^e bataillon de chasseurs à pied ; 10^e caporal Marchand, 642, du 89^e ; 11^e Peyraud, 1.429, du 45^e ; 12^e Gau, 960, du 128^e.

Les arrivées se succèdent maintenant sans interruption ; les marcheurs arrivent par groupes et doivent attendre leur tour au contrôle, il n'est plus possible pour le moment de donner un classement ; la plupart sont en bon état, un très petit nombre paraît fatigué. Une chose à remarquer est la sollicitude avec laquelle les officiers des divers régiments accueillent leurs hommes et les conduisent au lavabo, au vestiaire et au buffet.

Les troupes d'Afrique avaient au départ une ligue peu favorable, elles se trouvaient dans le peloton de droite, c'est-à-dire près de la foule qui les a constamment gênés ; ils y ont gagné d'être acclamés plus que les autres ; par contre ils n'ont pu se classer dans les premières centaines ; mais grâce à leur endurance ils sont arrivés superbes de fraîcheur, surtout les tirailleurs indigènes que la marche sous le soleil ardent d'aujourd'hui n'était pas pour effrayer. Le 1^{er} 1890 notamment, le caporal Ben Mohamed, un superbe noir, a obtenu à son arrivée un joli succès.

Parmi les zouaves des groupes de France le sergent Boulet et le sergent Prévot sont classés dans les cinquante premiers. Vers 3 heures 1/2, on commence à offrir des attractions aux marcheurs qui sont arrivés à la Galerie des Machines. A ce moment, la consigne est de ne plus laisser sortir personne, au grand désappointement de quelques uns qui auraient préféré aller prendre l'air, plutôt que de rester enfermés sous les vitres de la Galerie.

A 4 heures exactement, le n^o 4501, Le Moullec, maréchal des logis au 1^{er} cuirassiers, arrive au contrôle qui est clos aussitôt avec 1630 arrivées chronométrées. Peu après, les voitures d'ambulance régimentaires amènent les trainards ou cloués qui, heureusement, n'ont rien de grave. Les portes de la Galerie des Machines sont fermées, les attractions commencent.

Les marcheurs dîneront ensuite et seront conduits à l'Opéra, au Trocadéro, où ont lieu des représentations à leur intention. A 4 heures 1/2, les barrages sont levés, les troupes regagnent leurs casernes et la foule commence à s'écouler.

Les Elections de Florensac

Florensac, 29 mai. Aujourd'hui ont lieu les élections municipales de Florensac, nécessitées par les désordres qui rendirent impossibles les élections du 1^{er} mai.

Quelques incidents ce matin à la formation du bureau. M. Rouvier, président, les fait réprimer ; des mesures d'ordre extraordinaires ont été prises. Les électeurs sont admis cinq par cinq et suivis jusqu'à la salle de vote par deux gendarmes.

NOUVEAUX DÉSORDRES. Les listes d'émargement ont été déchirées par le parti de Cauby ; les troupes maintiennent difficilement la foule. L'infanterie disperse les manifestants.

LES GREVES DE BREST

Brest, 29 mai. M. Guillaume, juge de paix, a réuni les armateurs et les dockers pour une tentative de règlement. Le résultat de l'entrevue ne sera connu que demain matin.

Trois cents grévistes, avec deux drapeaux du syndicat, parcourent les rues en chantant l'Internationale. Cinquante gendarmes à cheval sont attendus.

La Guerre Russo-Japonaise. NOUVEAUX AVANTAGES DES JAPONAIS. Londres, 29 mai. Selon un télégramme de Tokio, 23 mai, que publient les journaux, les Japonais ont entre la baie de Kim-Pheou et Tallen-Wan a été complètement occupé par les Japonais le 27 mai, à dix heures du matin.

LES JAPONAIS BATTUS PAR LES COSAQUES, ÉNORMES PERTES JAPONAISES. Londres, 29 mai. Plusieurs journaux reproduisent un télégramme de Liao-Yang, 23 mai, disant que plusieurs rencontres ont eu lieu, ces jours derniers entre les cosaques et les troupes japonaises.

Les Russes ont eu l'avantage presque partout. L'ennemi a été repoussé. Ses pertes sont énormes ; celles des cosaques sont minimes.

QUADRUPLE CONDAMNATION A MORT

Oran, 29 mai. Le deux novembre dernier, les époux Rubio, épiciers, occupant une ferme à 7 kilomètres de Saint-Maur, province d'Oran, étaient assassinés nuitamment ainsi que leur enfant de deux ans. Le vol était le mobile du crime.

Grâce aux révélations du second enfant qui avait tué, les assassins, les trois frères Bouzain et, un de leurs cousins arrêtés, comparés devant le tribunal de la cour criminelle qui a rendu son verdict à une heure avancée de la nuit, condamnant les quatre prévenus à mort. L'exécution aura lieu à Oran.

LA SEMAINE SANGLANTE

Paris, 29 mai. L'anniversaire de la Semaine sanglante a été célébré cet après-midi au Père Lachaise par les différents groupes socialistes-révolutionnaires de Paris et de la banlieue.

départ est donné et on se met en marche pour se rendre au Mur des Fédérés, où les groupes déposeront des couronnes d'immortelles rouges dont ils sont porteurs.

L'entrée du cimetière s'opère comme les années précédentes par petits paquets encadrés de gardes municipaux et de gardiens de la paix.

A 3 heures, la tête du cortège arrive devant le mur des fédérés ; l'officier de paix du 20^e arrondissement prévient les assistants qu'aucun cri ni chant ne sera toléré. Successivement défilent les groupes ; quelques cris de : « Vive la Commune ! » sont aussitôt réprimés par les gardiens de la paix. Une quinzaine de couronnes sont accrochées au mur.

Les manifestants se rendent ensuite à la tombe de Blanqui où ils déposent sur la pierre tombale les échantillons dont ils avaient orné leurs boutonnières.

A ce moment, les manifestants entonnent la Carmagnole et l'Internationale. Trois arrestations sont opérées ; il est vraisemblable qu'elles ne seront pas maintenues. Un jeune homme portant un drapeau enroulé se voit confisquer par M. Lépine en personne qui le remet à un garde républicain. La sortie se fait vers 5 heures sans autre incident.

Congrès Colonial

Paris, 29 mai. Le congrès colonial de 1904 a ouvert cet après-midi ses travaux à la salle de la société de géographie.

M. Etienne, président, s'était fait remplacer par M. François Deloncle, qui a lu une lettre du président du groupe colonial de la Chambre.

Parmi les notabilités qui ont pris place à côté de M. Deloncle, citons MM. Lemoine, chef adjoint du ministre des colonies ; Marchal, ancien député de l'Algérie ; de Ponrouville, du Taillis, marquis de Fleury, docteur Ali-zaky bey, secrétaire général du comité de l'Islam ; Levasseur, membre de l'Institut ; Godin, sénateur ; Murry, rapporteur général du congrès ; les professeurs Charrier, Desgrené et Moreux ; Flaudin, consul général de France en Corée ; Jouanin, secrétaire général du comité de l'Asie Française ; docteur Moreau, professeur à l'école de médecine d'Alger ; Osman ben Gaben, doyen de la Faculté du Caire ; Estrine, président de la Chambre de commerce de Marseille, etc.

Après la lecture de la lettre de M. Etienne, très applaudie, M. Deloncle a donné la parole à M. Marchal, puis M. le comte de Ponrouville, secrétaire général résume les travaux de l'année.

Le congrès tiendra des séances toute la semaine à l'école Sainte-Barbe ; les travaux seront clôturés par un banquet qui aura lieu samedi prochain.

LE CRIME DE LA RUE DE TURENNE

Paris, 29 mai. Nous avons annoncé hier l'arrestation des assassins de la rue de Turenne, au sujet de laquelle on observait un certain mystère. Nous pouvons aujourd'hui donner les détails complets que voici :

M. Hamard s'était surtout appliqué à retrouver les boucles d'oreilles en diamant, d'une valeur de cinq mille francs, que portait Mme Bal, et qui lui furent arrachées des oreilles au moment du crime.

A force de recherches, on finit par retrouver les traces des bijoux. La Sûreté apprit qu'un nommé Gay, dit le Vicux Gustave, âgé de quarante-six ans, un reculeur bien connu de Montmartre, avait eu entre les mains les deux solitaires de Mme Bal.

Amené à la Sûreté et pressé de questions, Gay finit par avouer que c'était exact. Morot, qui a vingt-trois ans, fut arrêté hier matin, en même temps que Pierson, dans une roulotte placée dans un terrain, 35, rue Saint-Mandé, à Montreuil.

En voyant pris et ayant eu connaissance des dénonciations de Gay, ils racontèrent le crime dans ses détails et la façon même dont ils l'avaient commis.

Ils avaient été mis au courant des habitudes de la dame Bal par une femme Bouillon, âgée de vingt-cinq ans, dite La Naise, tireuse de cartes. Cette femme tenait ces renseignements d'une autre femme qui fréquentait Mme Bal.

Morot et Pierson reconnurent qu'il y avait eu un coup à faire. Rendez-vous fut pris dans une autre roulotte occupée par un nommé Paget et sa femme, dite La Française, qui ont six enfants.

Le 20 mars, au cours de la réunion tenue, il fut décidé que la femme Bouillon s'introduirait chez Mme Bal en se présentant comme bonne-servante. Mme Bal la reçut assez bien. Elle se livra devant elle à diverses expériences de sorcellerie et, pour y arriver, lui déclara-t-elle, elle lui fit mettre de l'argent dans une serviette qu'elle fit disposer à terre, puis elle voulut la décider à aller à Saint-Louis porter un cerje et prier Dieu, Mme Bal refusa.

La femme Bouillon se retira après avoir obtenu une petite somme pour son travail.

LA VIE LYONNAISE

LES GRANDES FÊTES D'ÉTÉ

Du « Rappel Républicain »

LE LOOPING PÉDESTRE

L'ITINÉRAIRE

Nous avons donné hier une première indication sur l'itinéraire à suivre, continuons à poser les jalons de notre boucle.

Il convient de rappeler que notre carte est à l'échelle de 1/100.000. Cette donnée est indispensable pour nous suivre dans nos recherches.

Notre looping aura la forme d'un œuf très allongé. Il mesurera 13 kilomètres dans son grand axe et 4 kilomètres dans le petit axe.

Nous avons dit que les promeneurs, après s'être dirigés directement vers le sud, tracent vite un angle presque droit vers l'ouest et montent une rude côte, qui n'est pas à l'abri du vent, comme le chantait Pierre Dupont. Elle est bien éclairée et ne trouve dans l'ombre de son paysage que la guéule noire et béante d'un tunnel.

Aussitôt la côte franchie, les grandes agglomérations se présentent à nos yeux, au milieu de la verdure et du cadre le plus ravissant.

Au loin, le Rhône précipite ses eaux dans son lit capricieux ; les cimes d'Izeron, le Pilat, dégagé de son bonnet, dressent leurs têtes hardies vers le ciel bleu.

Chemin faisant, sur ma gauche, je découvre un vaste bâtiment et son annexe, jadis deux donjons ; le premier reçut Charles IX, de passage à Lyon, en 1564, avec la reine, sa mère, le duc d'Anjou, son frère et le prince de Navarre, qui devait être un jour le roi Vert-Galant, père de la Poule-au-Pot ; l'autre, tout à côté, qui hébergea François III en 1515.

Je vois d'ici nos lecteurs se perdre en recherches historiques, dédaigne fermes aux profanes. Détrompez-vous ; Consultez le « Dictionnaire illustré des Communes du Rhône » de MM. de Roland et Clouzet, vous y trouverez facilement la clef de l'énigme.

Croyez-vous en somme qu'il soit bien fastidieux de faire, en cours de route, un petit précis d'histoire rétrospective appliquée.

Sur notre droite se dresse un fort puissant, au-dessus d'une agglomération considérable où notre route se partagera en trident, première difficulté à vaincre. C'est aux environs de cette étoile que se trouvera notre premier contrôle.

Tous ces contrôles seront placés sur route, très en évidence, avec une indication et un drapeau, pour éviter toute erreur.

Nous continuerons demain l'exposé fantaisiste de notre itinéraire. Francouzeire.

QUESTIONS LYONNAISES

ELECTION AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Les électeurs patrons, inscrits sur les listes électorales spéciales au Conseil des prud'hommes de Lyon (soierie), et appartenant aux 1^{re}, 2^e et 4^e catégories, se réuniront le jeudi 9 juin 1904, dans les locaux désignés ci-après, en vue de procéder séparément, savoir :

1^{re} catégorie, patrons. — A la nomination d'un prud'homme patron, en remplacement de M. Cherblanc, démissionnaire (fin de mandat en 1903). — A la nomination d'un prud'homme patron, en remplacement de M. Hôpital, décédé (fin de mandat en 1903).

2^e catégorie, patrons. — A la nomination de deux prud'hommes patrons, en remplacement de MM. Pégoul, décédé, et l'autre, démissionnaire (fin de mandat en 1903).

Le scrutin sera ouvert à 40 heures du matin et clos à 5 heures du soir. Chaque électeur recevra, à domicile, par les soins de la mairie, une carte individuelle de convocation.

MM. les électeurs sont invités à conserver soigneusement leur carte, pour le cas où il serait nécessaire de recourir à un deuxième tour de scrutin qui, le cas échéant, aurait lieu huit jours après le premier scrutin.

maine que de 488, un de plus seulement que celui de la période hebdomadaire correspondante de l'année 1903.

L'état sanitaire laisse toujours à désirer. On observe encore un assez grand nombre d'influenzas. Les pleurésies, les pneumonies et les broncho-pneumonies sont toujours d'une grande fréquence.

La mortalité des tuberculeux est très forte en ce moment. Nous avons cette année 42 décès attribués à la phtisie ; c'est presque le quart du contingent mortuaire de ce dernier septennaire.

L'épidémie de rougeole commence à devenir un peu moins intense. Mais par contre, les scarlatines continuent d'être très nombreuses. Du 18 au 25 mai, on en a déclaré onze au Bureau d'hygiène ; 4 dans le 1^{er} arrondissement, 4 dans le 11^e, 3 dans le 111^e, 4 dans le 11^e, 2 dans le 11^e.

Nous avons à porter, au compte de la petite vérole, un nouveau cas signalé à la Guillotière, et un décès en date du 19 mai à l'hôpital d'isolement de la Croix-Rouge.

A noter encore : Deux fièvres typhoïdes : une dans le 11^e arrondissement et l'autre dans le 111^e. Huit diphtéries : 2 dans le 1^{er} arrondissement, 3 dans le 111^e ; 4 dans le 11^e, 4 dans le 11^e ; 4 dans le 11^e.

LE CITOYEN AUGAGNEUR

Au Cirque d'Hiver, à Paris

UNE RÉUNION COLLECTIVISTE. M. Augagneur, saturé par les acclamations des collectivistes lyonnais, a éprouvé le besoin de se faire encenser hier par la Fédération socialiste-révolutionnaire de la Seine. Il est écrit qu'il ira sans honte jusqu'au bout de son programme. Peut-être les électeurs lyonnais seront-ils satisfaits d'apprendre comment leur maire s'est réclamé d'eux pour obtenir l'investiture des révolutionnaires de la Seine.

Encadré de Jaures et du perpétuel pleurard de Pressensac, il a cru nécessaire de faire devant ce nouvel auditoire l'apologie de son administration municipale. En quoi, diable Paris doit-il intervenir dans les affaires de Lyon ?

M. Augagneur a donc aussitôt exposé la grande pensée de son règne, la suppression des octrois, qui consiste, a-t-il avoué, à frapper de taxes ruineuses, 35.000 propriétaires fonciers.

Chacun sait quelle crise immobilière cette belle réforme a fait naître à Lyon. Il arrive ensuite à l'exploitation du service des eaux par la Ville, réforme réalisée bien avant lui, comme du reste l'hospitalisation des vieillards.

Que lui importe, du reste ? Quand on a pour doctrine qu'il faut prendre où il y a, on ne craint pas de prendre dans les poches des administrations précédentes les réformes réalisées par elles pour se les attribuer.

La foule des révolutionnaires, absolument hypnotisée, acclame le citoyen Augagneur. Pour un peu, on eût crié : Vive l'Empereur, pendant que Victor montait au Capitole, au milieu de sa tourbe d'affranchis.

M. Augagneur a triomphé. C'est un fait acquis. Mais doit-il le triompher dont il se flatterait hier à Paris à sa gestion administrative ? Non ! Il le doit à son habileté à flatter les masses et leurs bas instincts. A les leger de réformes de socialisme sur lequel il ne se fait lui-même aucune illusion, à féliciter ses électeurs quand ils hurlaient autour de lui l'Internationale, après avoir écouté la bonne parole qui leur faisait entrevoir un communisme prochain.

Voilà sur quelle popularité de mauvais aloi, à l'aide de quelle alliance honteuse de lâches radicaux et de révolutionnaires impatients, il a échafaudé son triomphe. A-t-il bien le droit de s'en vanter aujourd'hui ?

En attendant, les révolutionnaires de Paris l'acclamaient au cri de : « Vive la sociale ! et au chant de l'Internationale, et cela suffit à sa gloire. Fr.

LA VIE MILITAIRE

Le Quart de Place

Nous sommes heureux d'apprendre que la commission de l'Armée, sur la proposition de M. Rolland, a entendu le général André, qui a promis d'engager des négociations avec les commandants de chemin de fer pour obtenir le droit du tarif militaire en faveur des officiers de la réserve et de la territoriale.

Le général André s'est montré très favorable à la mesure dont il s'agit ; il a déclaré faire sienne l'idée de M. Rolland, faisant remarquer qu'il avait, avant le dépôt de la proposition de résolution, engagé de concert avec son collègue les travaux publics, des négociations avec les Compagnies. Il a ajouté qu'il serait heureux de voir appuyer par des votes du Parlement.

Armée Territoriale

Les officiers de réserve dont les noms suivent sont passés dans la territoriale avec les affectations ci-après : sous-lieut. au 2^e bat. de chass., à 55^e rég. territ. inf., M. Bruneau, lieutenant au rég. d'inf. de Bourg, et Delplanche, lieutenant au rég. d'inf. de Bellec.

COURSES DE VILLEFRANCHE

Villefranche, 29 mai. Voici quels sont les résultats des différentes épreuves : Prix de la Beaujolaise (trot attelé ou monté)...

A l'Ecole Navale. — Les épreuves écrites pour l'admission à l'Ecole Navale, en 1904, commenceront le 4 juin...

nétré dans sa chambre à l'aide de fausses clés. et lui ont dérobé deux montres en argent valant 80 fr.

Courrier des Sports

CERDLE DE L'AVIRON (Régates de Fontaine) Les régates de Fontaine, par un temps splendide, ont été un véritable succès...

Dernière Heure

MORTE ACCIDENT

Châlons-sur-Marne, 29 mai. — Le lieutenant Millet, du 15^e chasseurs à cheval, maniait un revolver d'ordonnance...

LES ÉLECTIONS EN BELGIQUE

Bruxelles, 29 mai. — Les élections législatives d'aujourd'hui ont été favorables aux libéraux...

LES ÉLECTIONS

Les élections au Conseil Général Les Sables d'Olonne, 29 mai. — Le docteur Godet, ministériel, 2.567 voix...

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Paris, 29 mai. — Sont élus : Quintainne, sortant, radical; Laurent Gely, sortant, nationaliste; Barbier, sortant, nationaliste...

russe qui en revient à bord d'une jonque, rapporte que tous les objets précieux et la plupart des troupes ont été transférés à Port-Arthur...

CÉRÉMONIE A TOKIO

Tokio, 29 mai. — Cet après-midi une imposante cérémonie religieuse et militaire, à la mémoire des 15 officiers de Tokio qui ont péri dans le désastre du Hatause...

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Courrier des Spectacles

Tournée du Théâtre du Grand Guignol de Paris. — Nous avons la vive satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que, dans quelques jours, aura lieu au Grand Guignol une série de représentations sensationnelles...

voions la réaction des mines de spéculation telles que Goldfields, East Rand, Rand Mines, etc.

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES Lyon, 29 mai. Bien que nous n'ayons pas un bien grand élan commercial à signaler...

TERRIBLE ACCIDENT A LA MOUCHE

Un terrible accident a mis hier en émoi dans l'après-midi, le quartier de la Mouche.

UN ENFANT ÉCRASÉ

Un terrible accident a mis hier en émoi dans l'après-midi, le quartier de la Mouche.

UN DRAME SUR LA SAONE

Une femme qui se suicida. — Un sauveteur qui se noie.

CHRONIQUE

Le temps d'hier. — Avec ce splendide soleil et ce beau vent du nord la journée d'hier a été magnifique dans toute notre région.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — M. Odet à Claviéville, à 3 heures de l'après-midi, d'un attentat de la part des époux H... qui sans motif ont roué de coups et grièvement blessé au bras, alors qu'il peignait un ciel ouvert de la Métropole.

TRIBUNE POLITIQUE

Ligue des Patriotes Républicains. — Bonne réunion, hier soir, à la L. D. P. R. Les ligues avaient répondu nombreux à l'appel au comité et c'est devant une salle bien garnie que le camarade Mége ouvre la séance.

LA MARCHÉ DE L'ARMÉE

Paris, 29 mai. — Le capitaine Baccinet, du 135^e de ligne, en garnison à Mâcon, venait à Paris pour participer à la marche de l'armée...

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL OKU Tokyo, 29 mai. — Le général Oku a lancé une proclamation à la population de la péninsule du Liao-Toung...

LES OPÉRATIONS

Tokio, 29 mai. — Si la victoire a coûté cher aux Japonais qui ont laissé 3.000 des leurs sur le terrain, les Russes également ont été très éprouvés.

LA SITUATION A DALNY

Tchéou-Fou, 29 mai. — On peut considérer Dalny comme évacué. Un réfugié japonais qui en revient à bord d'une jonque, rapporte que tous les objets précieux et la plupart des troupes ont été transférés à Port-Arthur.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 29 mai. — Malgré les défaites des Russes, qui sont presque quotidiennes, la semaine a été favorable au marché financier.

AVIS DE MESSE

Madame veuve Ferdinand Bertrand et ses enfants; Mademoiselle Gabrielle Bertrand, née Fournier, née Bertrand, née Gouré, et Mazade rappellent à votre pieux souvenir Monsieur Ferdinand BERTRAND Maître tenantier-appréteur et vous prient de bien vouloir assister au service de quarantaine qui sera célébré, pour le repos de son âme, en l'église Notre-Dame de Bon-Secours, à Montmartre, le mercredi 4 juin, à 8 heures du matin.

AVIS

aux Pensionnaires, Cercles, Fournisseurs, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires

SPECTACLES ET CONCERTS

CASINO KURSAAL. — Tous les soirs, concert-spectacle varié, terminé par le villos graph Froissart. CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir à 8 heures, Le grand succès, la Vierge, Louise Decourcelle, Joanny Bel, Juliette Mallet, Cellini, Dalcize, etc.

AVIS DE MESSE

Madame veuve Ferdinand Bertrand et ses enfants; Mademoiselle Gabrielle Bertrand, née Fournier, née Bertrand, née Gouré, et Mazade rappellent à votre pieux souvenir Monsieur Ferdinand BERTRAND Maître tenantier-appréteur et vous prient de bien vouloir assister au service de quarantaine qui sera célébré, pour le repos de son âme, en l'église Notre-Dame de Bon-Secours, à Montmartre, le mercredi 4 juin, à 8 heures du matin.

AVIS

aux Pensionnaires, Cercles, Fournisseurs, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires

SPECTACLES ET CONCERTS

CASINO KURSAAL. — Tous les soirs, concert-spectacle varié, terminé par le villos graph Froissart. CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir à 8 heures, Le grand succès, la Vierge, Louise Decourcelle, Joanny Bel, Juliette Mallet, Cellini, Dalcize, etc.

MARIAGES

Promesses de Mariage déposées dans les mairies d'arrondissement pour être affichées le 22 mai 1904.

Premier Arrondissement
Brunet Charles, empl., pte r. des Feuillants, 3.
Mlle Léard L., ménagère, r. Burdeau, 12.

Bardehou J., empl., r. Quatre-Chapeaux, 41.
Mlle Valentin N., empl., r. P.-Corneille, 92.
Girard J., valet de chambre, p. Bellecour, 20.

Guérin P., empl., r. St-Georges, 36.
Mlle Gonon S., journ., r. Grenobles, 56.
Lafont P., manouv., r. Rabelais, 70.

Damiron Jean, rentier, r. de Vauzelles, 8.
Vve Lathuilière, rentière, r. d'Ivry, 6.
Guérin P., fabr. de vanneries, à Neuvy-s.-Saône.

Escalon C., quincaillier, r. Chazot-d'Or, 8.
Mlle Chauv Marie, brosseuse, c. Morand, 53.
Fasson André, empl., r. Charvettes, 133.

mais pour le comparer avec celui de l'exercice écoulé, il faut le diminuer des sommes portées l'année dernière au débit, telles que : différence de change Extrême-Orient, abaissement du taux de la place, règlement des primes et voyages. Ces sommes étant passées cette année directement aux comptes des exploitations les bénéfices bruts pour 1903 doivent être ramenés, pour pouvoir être comparés avec ceux de 1902, à 1.722.080 fr. 68.

Automobiles ECLIPSE LYON - 56, Quai Saint-Vincent, 56 - LYON
H. JOSSIER Concessionnaire
VOITURES POPULAIRES Moteur de 1000, de 3.200 à 8.000 fr.

Guérison Sûre et Radicale DES MIGRAINES, NÉVRALGIES
PAR LES DRAGÉES DES RR. PP. PRÉMONTRÉS
à base de Valériane et de ZINC et des Principes actifs du QUINQUINA
Dépôt Général à Lyon : PHARMACIE BERTRAND AINÉ

ROBES ET CONFLECTIONS
A Façon pour Dames et Fillettes
PLACE BELLECOUR, 27, au 3^e LYON

DEMAIN A cette Place PARAITRONT LES "PETITES ANNONCES" Economiques DU "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

Etudes de M^e CHAINE, notaire à Lyon, 15, rue Emile-Zola, et M^e CHAINE, avoué à Lyon, 90, rue de l'Hôtel-de-Ville.
VENTE
En la chambre des adjudications des notaires de Lyon, sise avenue de l'Archevêché, 2.

A VENDRE propriétés bourgeoises, jardin, ombre, eau, électricité, prix 42, 20, 30.000 fr. M. Masson, notaire à Miribel (Ain).

ON DEMANDE TYPOGRAPHE pouvant diriger Imprimerie de moyenne importance, appointem. sérieux. Caution. exigée. S'adress. S. P. A. 52, rue République, Lyon, sous le n° 4.167.

A VENDRE CAFÉ-BILLARD dans bon quartier. Prix à débattre. Ecrite S. P. A. 52, rue République, Lyon, sous le n° 4.167.

DERNIERS BILLETS DE LA LOTERIE DE GUÉRET
CONSTRUCTION D'UN MUSÉE À GUÉRET (Creuse)
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUILLET 1903
Au Capital de 200.000 fr.
Gros lot 15.000 fr.
Tirage : 15 JUIN 1904
Prix du Billet : UN Franc

DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER
Jamais le Capitaliste et le Rentier n'ont eu plus besoin d'un organe financier impartial et bien informé.

LA MUTUELLE LYONNAISE
Société fonctionnant sous la surveillance directe de l'Etat (Décret spécial)
PROCURER UNE DOT POUR LES ENFANTS
UN HÉRITAGE POUR LA FAMILLE
UN RETRAITE POUR LA VIEillesse

TISANE FRANÇAISE DES CÉVENNES, ANTISEPTIQUE
préparée par concentration avec les plantes fraîches toniques et dépuratives : remède populaire, la plus économique, à la portée de tout le monde ; le meilleur dépuratif, une cuillerée à café tous les matins ; le purgatif le plus facile à prendre et le plus agréable, une cuillerée à soupe le matin, manger immédiatement après, puis vaquer à ses occupations.

"LE RAPPEL RÉPUBLICAIN" DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
LYON - 4, rue Stella, 4 - LYON
Rhône et départements limitrophes... Trois mois : 5 fr.; Six mois : 10 fr.; Un an : 20 fr.

Pour la Publicité du "RAPPEL RÉPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

FEUILLETON DU "RAPPEL RÉPUBLICAIN" du 30 Mai 1904 - 40 -
LES DRAMES DU MARIAGE
LA VEUVE DU CAISSIER
PAR Xavier de MONTÉPIN

avec laquelle on peut faire beaucoup de bien
— Cette fortune est à vous, madame... à vous et à mademoiselle votre sœur... Chacun de vous possède aujourd'hui cent cinquante mille livres de rente...

— Le testament dont je viens de parler n'était point en votre faveur... Et nous héritons, cependant ?
— Oui, madame.
— Malgré le testament ?
— Oui, madame, malgré lui...

le notaire. — Il a légué sa fortune à cet ami désigné dans le testament sous son nom de fantaisie, le seul qu'il connaît... De là, nullité absolue, indiscutable, je le révoque.

— Pourquoi ?
— Pour la meilleure de toutes les raisons. — Le légataire de votre oncle n'existe plus.

C'est moi qui lui en ai appris l'existence et la nullité... Et sans doute cette déception terrible l'a poussé à un acte de désespoir... Peut-être en effet, mais d'autres raisons, plus terribles et plus impérieuses encore l'y poussaient en même temps.